

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 mai 2023

## KEOLIS DESIGNÉ POUR EXPLOITER LES LIGNES 16 ET 17 DU MÉTRO FRANCILIEN

Mardi 30 mai 2023, le Conseil d'administration a désigné KEOLIS pour l'exploitation des futures lignes 16 et 17 du métro francilien. C'est la première fois qu'Île-de-France Mobilités attribue un contrat de service public d'exploitation de lignes de métro. La mission de l'opérateur inclut également l'exploitation de la station Saint-Denis Pleyel, dont l'ouverture est prévue en juin 2024 pour l'ouverture commerciale du prolongement de la ligne 14.

Ce contrat de service public d'exploitation débutera en juillet 2023 pour une durée minimum de sept ans et maximum de dix ans. Dès 2023 Kéolis préparera l'ouverture de la gare de Saint-Denis Pleyel qui sera desservie par la ligne 14 durant les Jeux olympiques et paralympiques (JOP), et préparera l'ouverture des premiers tronçons des lignes 16 et 17, prévue pour la fin d'année 2026. Ces lignes seront automatisées, totalement accessibles et connectées avec le reste du réseau de transport.

A terme, la ligne 16 reliera Saint-Denis Pleyel (93) à Noisy-Champs (77 et 93). Elle aura un tronç commun avec la ligne 17 de Saint-Denis Pleyel au Bourget RER.

La ligne 16 a pour objectif de désenclaver l'est de la Seine-Saint-Denis et de desservir un territoire de 775 000 habitants peu desservi en transports en commun.

A terme, la ligne 17 reliera Saint-Denis Pleyel (93) au Mesnil-Amelot (77) en passant par l'Aéroport Charles-de-Gaulle. La ligne 17 assurera la desserte des territoires du Bourget, de Gonesse et du Grand Roissy en les reliant directement à la Plaine Saint-Denis. Elle permettra également de renforcer la desserte des différents pôles économiques franciliens dont le Parc des Expositions et l'Aéroport du Bourget.



© Alstom

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

Le contrat de délégation de service public attribué comprend une tranche ferme et trois tranches conditionnelles portant sur le linéaire suivant :

Tranche Ferme du contrat :

- L16 : de Saint-Denis Pleyel à Clichy-Montfermeil (Mise en Service fin 2026)
- L17 : de Saint-Denis Pleyel à Le Bourget Aéroport (Mise en Service fin 2026)

3 Tranches Conditionnelles :

- Tranche conditionnelle 1 : ligne 17 de Le Bourget Aéroport à Triangle de Gonesse (Mise en Service fin 2028)
- Tranche conditionnelle 2 : ligne 17 de Triangle de Gonesse à Parc des Expositions (Mise en Service fin 2028)
- Tranche conditionnelle 3 : ligne 16 de Clichy-Montfermeil à Noisy-Champs (Mise en Service fin 2028)

Île-de-France Mobilités a fait le choix de privilégier pour l'offre une amplitude d'exploitation allant au-delà de celle du réseau historique et de répondre au fort besoin d'offre le matin dès 5h (départ du 1<sup>er</sup> train) , permettant aux usagers des premiers trains de poursuivre leurs trajets sur les premiers trains du réseau historique à partir de 5h30, tout en maintenant le service jusqu'à 1h15 en semaine et 2h15 le week-end (arrivée du dernier train).

Sur les trajets de banlieue à banlieue, les gains de temps seront considérables. Par exemple, les voyageurs partant de Chelles seront en mesure de rejoindre La Courneuve en 20 minutes au lieu d'une heure aujourd'hui.

Il est prévu comme intervalle de passage des métros :

- Au démarrage sur le linéaire Saint Denis Pleyel/ Le Bourget Aéroport/Clichy Montfermeil, une fréquence en heure de pointe descendant à 2min40 sur le tronc commun,
- Lors des prolongements jusqu'au Parc des Expositions et Noisy-Champs, une fréquence en heure de pointe descendant à un peu plus de 2min sur le tronc commun, avec toujours une alternance 2 trains sur 3 sur la branche 16, et 1 train sur 3 sur la branche 17 pour coller au mieux aux prévisions de trafic.

Au total, le montant de ce contrat, financé par Île-de-France Mobilités avoisine les 300 millions d'euros.

### **A propos de Keolis :**

*Le Groupe Keolis est détenu à 70 % par le groupe SNCF et à 30 % par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ). Il exploite à travers le monde plus de 450 km de lignes de métro. Il emploie 5 000 collaborateurs en Ile-de-France et y exploite déjà 4 réseaux PAM, 370 lignes de bus, 2 lignes de tram-train et 1 ligne de tramway. ».*

---

### **Contacts presse Île-de-France Mobilités :**

Amélie Lange : [amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr](mailto:amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr) – 01 82 53 80 90 – 07 60 10 95 05

Alexandre Bergalasse : [alexandre.bergalasse@iledefrance-mobilites.fr](mailto:alexandre.bergalasse@iledefrance-mobilites.fr) – 01 82 53 81 20 – 06 99 76 07 26